
Rapport de Stage individuel

4^{ème} année

Étude d'efficacité des dispositifs d'appui aux
territoires ruraux en région Centre-Val de Loire

CESER

9 rue Saint-Pierre Lentin
45 000 Orléans



**Tuteur entreprise : Cécilia
Roncucci**

Fonction : Chargée de mission

**Tuteur académique : Abdel-Ilah
Hamdouch**

**Emma Lanneau-
Ahmadi**

IUT

2021-2022

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier particulièrement ma tutrice de stage, Cécilia Roncucci, et Monsieur Jean-Paul Carrière, pour tout d'abord avoir retenu ma candidature au sein du CESER Centre-Val de Loire. Je vous remercie de m'avoir épaulé, conseillé, d'avoir été disponible, réactifs et à l'écoute durant ces 16 semaines, tout particulièrement à Cécilia de m'avoir aidé pour les documents administratifs avant le début du stage. Merci d'avoir coordonné ce stage.

Je remercie également vivement les personnes sans lesquelles ce stage n'aurait pas pu avoir lieu, Éric Chevée et Frédéric De Koninck, président et directeur du CESER. Merci d'avoir accepté et aussi bien accueilli une stagiaire au sein de vos bureaux.

Je tiens à remercier mon tuteur encadrant de stage, Abdel-Ilhah Hamdouch, pour sa réactivité et sa présence lors de mes questionnements au préalable de mon stage.

Je suis reconnaissante au CESER de m'avoir permis d'effectuer quatre journées de terrain qui ont été bénéfiques pour mon livrable final à travers divers interviews réalisés avec les présidents de quatre Pays : Pays Loire Val d'Aubois, Pays de la Châtre en Berry, Parc Naturel Régional de la Brenne et Pays Castelroussin Val de l'Indre.

Ce stage m'a enrichi tant personnellement que professionnellement, ainsi il m'a permis d'affiner certaines pistes pour bâtir mon projet d'orientation professionnel et signe l'aboutissement de mon année scolaire.

Enfin, je remercie toutes les personnes qui ont contribué, par leur disponibilité et leur bonne humeur, à rendre mon stage enrichissant et motivant.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	p.4
Présentation de la structure d'accueil - Le CESER Centre-Val de Loire	
Un lieu de convergence des idées	p.5
Son fonctionnement	p.7
Sa composition	p.8
Les études en cours	p.8
Exemple d'une étude : la déprise agricole	p.8
La section prospective	p.9
Le CESE, une présentation brève	p.10
Présentation de la mission - Étude sur l'efficacité des dispositifs d'appui aux territoires ruraux	p.10
Présentation du déroulé de la mission - Étude sur l'efficacité des dispositifs d'appui aux territoires ruraux	p.12
Présentation des livrables de la mission - Étude sur l'efficacité des dispositifs d'appui aux territoires ruraux	p.17
Discussion - Retour réflexif sur l'expérience : démarche, méthodes mises en œuvre, analyse critique des résultats produits, propositions de pistes de changement, projection dans un métier	p.23
Conclusion	p.26
Bibliographie	p.27
Annexes	
Annexe 1 - Composition du bureau - comité de la présidence	p.28
Annexe 2 - Composition de la section prospective	p.30
Annexe 3 - Exemple de lettre d'introduction	p.31

INTRODUCTION

J'ai eu la chance d'effectuer mon stage au sein du CESER Centre-Val de Loire, dans la section prospective. Grâce à sa vision particulière sur les travaux du CESER en les restituant dans le temps et dans l'espace, des rapports sont apportés et permettent d'émettre des préconisations sur des événements pouvant se produire et porter atteinte au volet économique, social et/ou environnemental. Ces travaux sont réalisés en groupe et permettent ainsi de mêler opinions divergents et avis différents, ce qui engendre des productions authentiques. Ces productions informent la population sur les possibles scénarios pouvant se produire sur des sujets à conséquences économiques, sociales et environnementales. L'existence de dispositifs d'appui aux territoires ruraux m'était méconnaissable et connaître à présent leur existence est indispensable et nécessaire à une bonne compréhension du monde rural, de ses problématiques et ses difficultés ainsi que les outils qui se mettent en œuvre dans l'intérêt de ces derniers.

Ce stage est le premier que je réalise dans le domaine de mes études depuis le début de mon cursus, c'est pourquoi je me suis dirigée vers le CESER déterminée et motivée à découvrir et mener mes missions comme attendues. L'envie de travailler en équipe, au lancement de nouvelles idées et d'apprendre aux côtés de professionnels qualifiés est une chance pour moi et je suis ravie d'avoir effectué ce stage au sein de cet organisme. Même si les enseignements que j'ai pu avoir à l'école sont enrichissants et ont permis d'apprendre sur l'aménagement et l'environnement à travers une majorité de ses facettes, découvrir le domaine en lui-même et sa pratique permet d'enrichir son savoir-faire et ses compétences. C'est une expérience qui peut également déterminer mes souhaits d'avenir et influencer mes plausibles vœux professionnels. Les diagnostics réalisés au sein de mon atelier ITI (Ingénierie Territoriale et Internationale) durant mon année scolaire à Polytech Tours m'a permis de mieux appréhender ce travail pour le livrable rendu, avec le fait de créer des thématiques et de faire ressortir des chiffres, les besoins et problématiques du territoire en question.

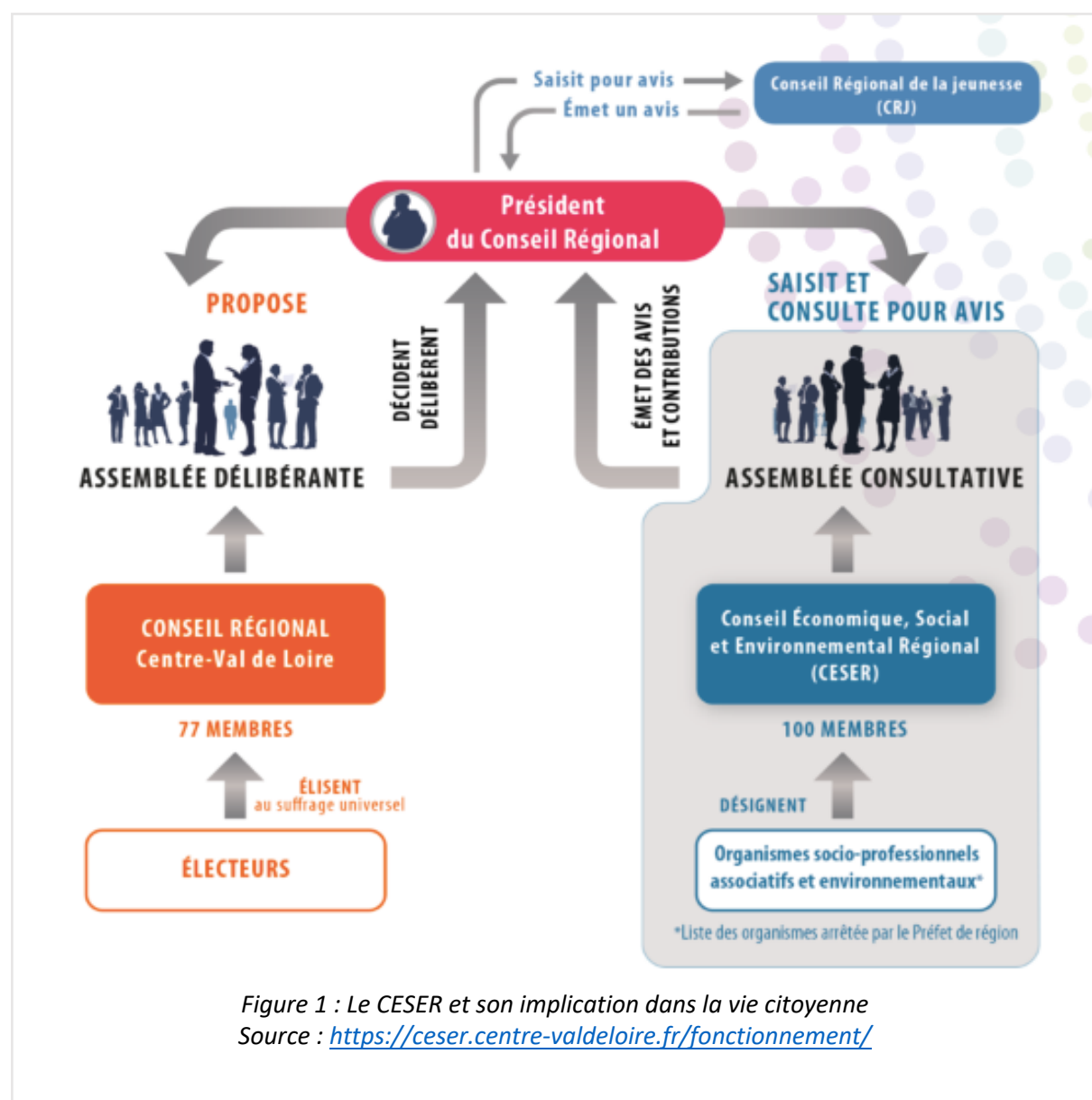
Avant d'entamer mon stage, j'ai donc eu des entretiens avec Madame Roncucci et Monsieur Carrière en amont et qui m'ont permis de m'approprier du sujet. Ils m'ont confié la lecture de différents rapports et livrables sur le stage de l'année dernière effectuée également par des élèves de Polytech Tours par exemple. J'ai pu m'intéresser au sujet et commencer à étudier un sujet que je n'avais pas encore étudié en profondeur : les territoires ruraux. Néanmoins, l'étude à laquelle j'ai contribué cette année s'est focalisé sur les liens entre les petites villes et les métropoles, cela m'a donc d'une manière introduit le sujet de mon stage et m'a permis de créer des connexions plus aisément et rapidement que si ce dernier m'était inconnu. Je suis donc reconnaissante envers mon école de m'avoir permis d'acquérir des compétences qui se reflètent aujourd'hui dans mon stage.

Les territoires sont tous uniques les uns des autres et leurs caractéristiques créent des enjeux à différentes échelles, qu'elle soit communale, régionale ou nationale. La grande catégorisation des territoires divisant urbain et rural émet une divergence dans les intérêts, les besoins, les appuis et les contributions. Ces éléments sont à étudier et leurs conséquences vont donc faire émerger des dispositifs d'accompagnement et de développement plus particulièrement des territoires ruraux. C'est pourquoi il est essentiel de se pencher sur ce sujet pour essayer d'évaluer leur rôle et leur efficacité à l'heure actuelle, à travers des visions institutionnelles, afin d'anticiper des possibles pistes d'amélioration.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL - LE CESER CVL

LE CESER CENTRE-VAL DE LOIRE, UN LIEU DE CONVERGENCE DES IDÉES

D'après l'article L4134-1 du code général des collectivités territoriales, le CESER « a pour mission d'informer le conseil régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociaux et environnementaux des politiques régionales, de participer aux consultations organisées à l'échelle régionale, ainsi que de contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales ». Le CESER, autrement dit le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional rassemble des représentants désignés pour 6 ans. Il représente l'assemblée consultative de la collectivité régionale. Le CESER est issu de la loi de 1972 qui porte création des Régions. Il est à l'écoute de la population en proposant des solutions visant à améliorer leur quotidien à travers son rôle d'acteur de la démocratie.



Le CESER est l'une des rares assemblées où, par exemple, agriculteurs et environnementalistes se réunissent afin de réfléchir sereinement aux enjeux stratégiques régionaux.

Le nombre des membres d'un CESER varie selon les régions, le nôtre est composé de 100 membres issus des organisations d'employeurs, des syndicats de salariés et du monde associatif et environnemental de la région. Ces conseillères et conseillers sont nommés par le préfet pour un mandat de 6 ans et sont divisés en 4 collèges, ainsi, grâce à la diversité de leurs profils et de leurs expériences, ils vont apporter un regard croisé sur les sujets traités.

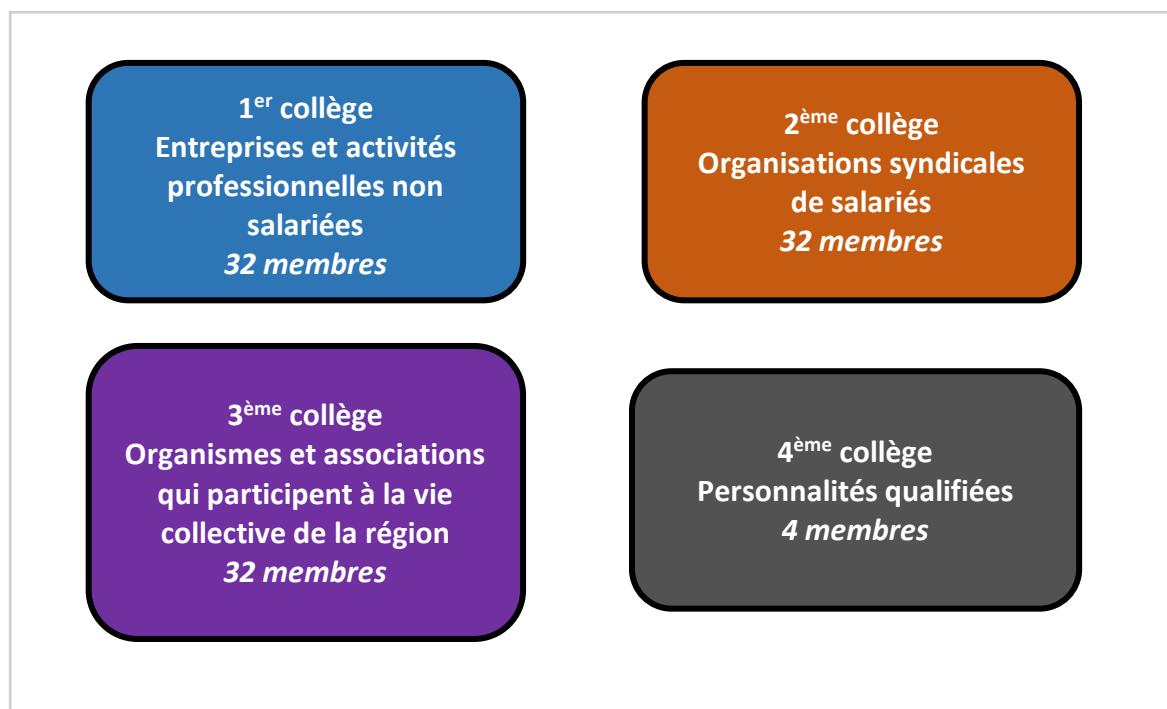


Figure 2 : Description des collèges de la collectivité régionale

Les conseillers vont permettre de bâtir un ensemble de propositions et d'avis qui vont finalement refléter des positions communes sur un panel de sujets portant des enjeux et des conséquences économiques, sociales et environnementales.

Le CESER participe donc au processus de décision en proposant des avis et des études sur de nombreux sujets tels que l'emploi, l'innovation, la transition énergétique, la formation, la recherche, la santé, le sport, les finances et bien d'autres. Il apporte des contributions en amont de l'élaboration des politiques publiques et répond à travers des avis aux saisines du Président du Conseil Régional. Il va donc examiner les rapports de la Région avant que le Conseil Régional ne délibère sur le budget de la région et ses différentes étapes ainsi que sur la planification stratégique régionale dans les domaines de compétence de la collectivité telles que l'aménagement du territoire, l'économie, la formation professionnelle, la mobilité... comme évoqué précédemment.

Les différents travaux sont conduits au sein de commissions thématiques, de groupes de travail (sujets d'actualités) et de section (évaluation et prospective). Depuis 2018, le CESER peut être appelé sur des sujets portés par une pétition citoyenne ayant recueilli l'adhésion d'au moins 4 000 signataires répartis sur l'ensemble du territoire régional, c'est ce que l'on appelle des saisines citoyennes. C'est pour cela que nous retrouvons 3 types distincts de réflexion : les avis, les saisines et les autosaisines. Les avis sont obligatoires par la loi et sont rendus en assemblée plénière tous les deux mois, sur les projets portant les compétences de la Région. Les saisines proviennent de la demande du Président du Conseil Régional de réaliser une étude sur tout sujet économique, social ou culturel. Enfin, les autosaisines sont comme des saisines, mais dont le CESER peut se saisir s'ils lui paraissent justifier une réflexion de fond (sujet de société, question économique, aménagement du territoire...).

Tous les travaux du CESER sont mis à disposition du public à travers une communication externe pointue. Le site internet est ouvert à tous, sur lequel on peut retrouver toutes les informations utiles telles que les publications (rapports, avis, bilans de mandature...) ainsi que l'organisation et la composition de toute l'équipe. De plus, une lettre électronique, autrement dit une lettre d'information est diffusée chaque mois, elle présente l'actualité de l'Assemblée consultative. Enfin, l'ensemble des débats et auditions réalisées au sein du CESER permettent de regrouper des acteurs majeurs du territoire régional sur les questions traitées et se déroulent assez fréquemment à travers des colloques ou des manifestations.

Pour résumer, le CESER est un lieu de construction collective qui éclaire le débat public, autrement dit c'est une instance qui communique.

LE CESER CENTRE-VAL DE LOIRE, SON FONCTIONNEMENT

De nombreuses organisations telles que le bureau, les commissions et les sections qui sont des lieux de la réflexion. Le bureau est composé de 30 membres, qui une fois par mois va se réunir afin d'organiser les travaux, définir les orientations et s'informer sur les dossiers en cours.

Les sections sont composées de 30 membres dont 20 issus du CESER et 10 personnes extérieures (choisies pour leur expérience, leur profil et leurs compétences). Il y a deux sections : la section prospective et la section évaluation. La section prospective se focalise sur les évolutions futures de sujets de la région afin de donner une vision élargie des problématiques en se projetant dans l'avenir. Quant à la section évaluation, cette dernière répond à une mission confiée par la Loi NOTRe qui est de « contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales ». Enfin, les commissions se divisent en quatre groupes.

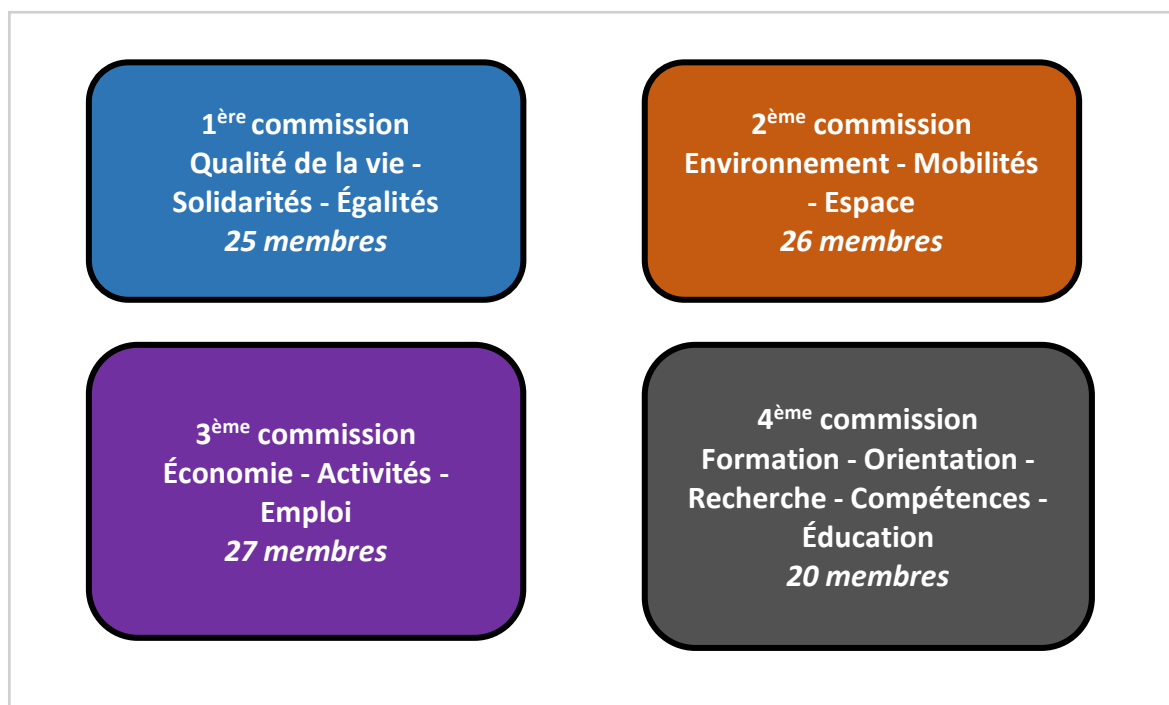


Figure 3 : Composition des 4 commissions

LE CESER CENTRE-VAL DE LOIRE, SA COMPOSITION

Le CESER est une assemblée de socio-professionnels composée de différents groupes et commissions, comme vu précédemment, qui mobilisent de nombreux conseillers, vous trouverez les visages de ces derniers en ANNEXE 1. Le CESER est présidé depuis le 24 avril 2017 par Éric Chevée, représentant de l'Union régionale de la Confédération des Petites et moyennes entreprises (CPME). Son rôle est de diriger les débats et de proclamer les résultats des votes.

LE CESER CENTRE-VAL DE LOIRE, LES ÉTUDES EN COURS

Diverses études sont en cours actuellement et ces dernières se réalisent sur une moyenne de temps de 2 ans.

L'évaluation des premiers effets de la réforme apprentissage en région Centre-Val de Loire	L'intégration des besoins en compétences émergents dans les formations	Les plateformes aéroportuaires dans la région	Les effets de la réforme de la première année des études de santé	L'attractivité du territoire et de la jeunesse
Le vieillissement, l'autonomie et la dépendance	Les pôles de compétitivité et clusters de demain : une chance pour l'avenir des territoires	La formation des migrants, réfugiés et des mineurs non accompagnés	Le développement de l'attractivité touristique comme enjeu sur l'attractivité pour les entreprises et leurs collaborateurs	Le devenir des ruralités à l'horizon 2050

Figure 4 : Tableau des études en cours au CESER Centre-Val de Loire

Tous ces sujets vont donner le jour à des rapports disponibles fin 2022 et 2023.

EXEMPLE D'UNE ÉTUDE : LA DÉPRISE AGRICOLE

Pour mieux comprendre le rôle du CESER et les différentes études qu'il mène au sein de la société, nous pouvons parler d'un sujet omniprésent autour de nous aujourd'hui mais dont la parole n'est pas assez portée : la déprise agricole. Cette étude date de juin dernier et a donné place à un rapport émis en séance plénière, voté à l'unanimité. Je tiens à parler de ce sujet car il mêle environnement et stratégie des acteurs en question dans la lutte de cette déprise. De plus, il entre dans le cadre de mes études actuelles et le sujet de mon stage car une grande partie des terres agricoles se trouvent dans les territoires ruraux. Nous pouvons donc faire un rapprochement et anticiper une réflexion : il est bien nécessaire de développer des outils d'appui aux zones rurales pour qu'ils aient un impact et des effets positifs notamment sur le fait de ne pas engendrer de diminution des espaces agricoles plus forte.

Qu'est-ce que la déprise agricole ? La déprise agricole représente la perte des terres agricoles, qui se voit être de 7% depuis 40 ans en Région Centre-Val de Loire. Une diminution des espaces agricoles vient principalement des concurrences d'usage des sols qui conduisent à de la transformation (domaine de chasse, espaces naturels, espaces de loisirs, espaces sportifs...), autrement dit de l'artificialisation ou encore laissées à l'abandon, devenant des friches agricoles. Parlant

d'artificialisation, les implantations solaires et éoliennes font parties des raisons de la diminution des terres agricoles (raisons économiques des propriétaires).

Le rapport résume les causes de la déprise agricole qui reposent principalement dans le faible intérêt de certaines parcelles et des causes économiques. Il résume également les différents acteurs mis en causes (propriétaires, les communes et les EPCI...), les enjeux que ce phénomène engendre, les outils de lutte déjà existants et enfin l'émergence d'expérimentations en Centre-Val de Loire avec des projets de remise en culture (Semoy, Neuville-aux-Bois).

Les conséquences de la déprise agricole résident dans les pertes de production alimentaire, indispensable pour notre indépendance alimentaire, la naissance de risques (incendies, inondations et sécheresse, dégâts sur les cultures environnantes) ainsi qu'une atteinte à la biodiversité (fragmentation des paysages, séparation des animaux de leurs lieux de reproduction, réduction du nombre d'habitats naturels, enfrichement...). Cette perte de biodiversité provient de l'artificialisation des terres agricoles. De ce fait, nous pouvons parler de la Zéro artificialisation nette, qui représente également un travail pour le CESER. Ce sujet porte sur la lutte contre la consommation de nouveaux espaces naturels, agricoles et forestiers ainsi que la lutte contre l'étalement urbain. Cet élément fait le lien avec le sujet de mon stage car il entraîne donc l'élargissement de certaines villes au détriment des communes et des populations rurales. De plus, l'étalement urbain provoque l'artificialisation des sols et a donc un impact direct sur l'environnement.

Malheureusement, en vue du manque de données sur le sujet, ce dernier reste encore difficile à cerner. Néanmoins, le CESER a émis des préconisations afin de développer l'agriculture sur tous les terrains possédant un potentiel agricole, elles sont catégorisées en plusieurs points : la fédération des acteurs, le renforcement des moyens de l'action foncière aux différentes échelles, la prise en compte des impacts sur l'environnement et la biodiversité.

L'une des préconisations repose sur le renforcement des dispositifs de financements régionaux pour lutter contre la déprise. Cette dernière rentre totalement dans ma mission de stage car certaines installations agricoles peuvent être accompagnées par des contrats tels que le CRST. Pour lutter contre la déprise, la favorisation des projets agricoles est un volet qui devrait apparaître dans ce contrat mais également à travers d'autres programmes comme LEADER. Ainsi, ces éléments introduisent bien mon sujet de stage qui s'appuie sur les dispositifs d'appui aux territoires ruraux, notamment le CRST (Contrat Régional de Solidarité Territorial) et le programme LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale).

LE CESER CENTRE-VAL DE LOIRE, LA SECTION PROSPECTIVE

La Section prospective est la section au sein de laquelle j'ai effectué mon stage. Comme abordé précédemment, elle apporte une vision particulière sur des problématiques larges en les projetant dans le futur. La section est composée de son président Jean-Paul Carrière et une équipe de 29 membres dont 20 membres du CESER et 10 personnes extérieures (ANNEXE 2). Le sujet sur lequel la section travaille actuellement est le devenir des territoires ruraux à l'horizon 2050. Ce rapport représentera un travail de 2 ans sur l'étude de différentes variables telles que l'économie, l'habitat, les services publics et bien d'autres. Ces variables ont fait l'étude d'exercice sur leur évolution et leurs hypothèses de devenir pour le futur, à l'horizon 2050. Ce travail a permis de croiser les différents scénarios de devenir des campagnes afin d'en dégager 3 grands axes : le scénario tendanciel, le scénario positif et le scénario négatif. Le rapport sera normalement publié le 16 octobre 2023 après avoir débuté ce travail le 8 février 2021. Le but de ce travail est de pouvoir en dégager les préconisations et pouvoir anticiper quelques phénomènes qui pourraient être utopiques comme catastrophiques. Le CESER se doit de mener cette étude dans un premier objectif d'information et de

communication, à l'intention de la population et des institutions mais également dans un objectif d'intégrer les territoires ruraux aux préoccupations des régions et ensuite au niveau national.

Le travail que l'on m'a demandé pendant mon stage vient compléter ce rapport car il repose sur l'analyse des dispositifs d'appui aux territoires ruraux. Sont-ils efficaces ? Comment vont-ils évoluer dans le temps et s'adapter aux différents scénarios pouvant se produire ? Ce sont les questions auxquelles j'ai essayé de répondre tout au long de ces 16 semaines, à travers entretiens et recherche bibliographique.

LE CESE, UNE PRÉSENTATION BRÈVE

Une petite présentation du CESE s'impose dans ce contexte. Le Conseil Économique, Social et Environnement est l'assemblée constitutionnelle composée de représentants sociaux. En 1925 est né le Conseil National Économique puis ce dernier est devenu le CES, Conseil Économique et Social en 1958. Enfin, c'est en 2008 que le CESE a vu le jour, voyant ainsi l'émergence de groupes environnementaux et de jeunesse.

Le CESE est présidé par Thierry Beaudet et regroupe un total de 175 membres désignés par des corps intermédiaires (associations, organisations patronale, syndicats...). Le CESE étend son champ d'action à l'échelle nationale et repose sur les mêmes valeurs que le CESER : éclairer les pouvoirs publics, évaluer les politiques publiques, associer la parole citoyenne et interagir avec les territoires.

Relativement à notre structure d'accueil, le CESE peut être saisi par le Gouvernement, le Parlement, par voie de pétition citoyenne (saisine citoyenne) ou bien s'autosaisir (autosaisine). Les types de réflexions sont similaires : des avis, des rapports, des études et/ou des contributions sont attendus. Les assemblées plénières sont néanmoins plus récurrentes, d'une fréquence de quatre par mois.

Il n'y a pas vraiment de lien hiérarchique ou fonctionnels entre le CESE et le CESER car ils travaillent chacun sur des périmètres différents. Cependant, un dialogue approfondi reste la relation que doit entretenir ces différentes institutions, notamment sur le sujet de la jeunesse. Il faut noter que des travaux communs ont été menés entre jeunes conseillers et conseillères qui représentent les organisations étudiantes et mouvements de jeunesse du CESE et des CESER en 2016 et 2017.

Le CESE étant la troisième assemblée constitutionnelle de la République, elle s'inscrit dans une dynamique positive de conseil et d'expression démocratique de la société civile.

PRÉSENTATION DE LA MISSION

ÉTUDE SUR L'EFFICACITÉ DES DISPOSITIFS D'APPUI AUX TERRITOIRES RURAUX

Dans le cadre de l'étude du sujet sur le devenir des ruralités à l'horizon 2050, mon stage s'est effectué au sein de la section prospective du CESER Centre-Val de Loire. Il a reposé sur principalement une mission : étudier l'efficacité des dispositifs d'appui aux territoires ruraux tels que CRST, CRTE et LEADER. J'ai été encadrée par Cécilia Roncucci, chargée de mission auprès de la section prospective.

La mission de consultation du CESER auprès des instances politiques de la région se reflète dans l'objectif de mon stage à travers divers interviews menés auprès d'élus de Pays. Le fait de consulter la population exprime le désir d'impliquer la voix d'autrui et d'en tenir compte dans les décisions à différentes échelles sur des sujets portant des enjeux et des conséquences économiques, sociaux et environnementaux. Avant d'entrer dans les détails, d'après [l'Encyclopédie Vie et Terre](#), voici une définition de pays : il peut désigner un territoire de projet caractérisé par une cohésion géographique,

économique, culturelle ou sociale, pour le développement de contrats. Les périmètres des pays et l'échelle des territoires de projets de ces derniers sont souvent proches et inspirées des régions naturelles de France.

Le sujet des ruralités est trop souvent écarté et le CESER se doit de se poser la question suivante : que manque-t-il dans les territoires ruraux pour que leur développement atteigne l'apogée ? C'est une question qui reste aujourd'hui difficile à étudier et c'est en mettant en œuvre des programmes tels que les dispositifs d'appui étudiés que les territoires obtiennent le droit de se développer et de retrouver ou encore faire émerger une dynamique, qu'elle soit économique, sociale et/ou environnementale. Il y a une nécessité de trouver un équilibre entre les territoires urbains et ruraux afin de ne pas se mettre en concurrence et positionner une sorte de hiérarchie entre les territoires.

D'après le CAS (Conseil des Affaires Sociales du Québec), c'est la notion de « désintégration des communautés locales » qui illustre les phénomènes de déclin démographique des territoires notamment ruraux. Ce déclin est dû à trois caractéristiques qui sont les suivantes : la dynamique démographique avec des pertes de population, le phénomène des migrations intérieures avec les pôles de développement urbains qui drainent les populations rurales (le milieu rural se vide de sa population au profit des milieux urbains qui possèdent de fortes concentrations d'emplois) et enfin l'exode rural des jeunes.

La question de la jeunesse est au cœur des débats, il faut prendre en compte les jeunes et l'exode rural que leurs différents projets de vie peuvent engendrer. Un bon cadre de vie et une vision concrète de son projet professionnel sont les éléments nécessaires à l'attractivité d'un territoire. Or aujourd'hui, nous sommes dans un contexte où le développement des territoires ruraux étant retardé du fait de conditions de sous-développement dans un certain nombre de ces derniers, les jeunes partent vers la ville et accélère donc le déclin des communautés rurales. Les jeunes ont principalement des aspirations scolaires et professionnelles élevées et recherchent majoritairement un milieu à forte qualité de vie en termes de loisirs, d'activités sportives et culturelles. De plus, une qualité de vie définie à partir de standards de consommation de biens et de services se verrait illustrer la jeune génération qui conduirait cette dernière aux portes de la ville. A contrario, un cadre de vie mélangeant les loisirs champêtres ainsi que les endroits paisibles, la nature... correspondrait d'autant plus à la génération en-dessous.

C'est pour cela que plusieurs sujets tels que le manque d'infrastructures comme les structures de formation dans les zones rurales, le manque d'ingénierie, le manque de technologie, le manque d'accompagnement sur la mobilité sont des sujets qui ont besoin d'être étudiés dans un but de réhabilitation afin d'améliorer l'usage du milieu. Les aménagements territoriaux se doivent de s'adapter à toutes sortes de territoires, aux zones qui accueillent comme les zones où de nombreux services sont nécessaires. Ces dernières doivent être identifiées et non négligées afin d'imaginer un réseau de formation, de services, d'équipements et d'offres de soins accessible.

Avec la création des différents dispositifs existants, nous remarquons une certaine prise de conscience de la part de la Région et de l'État d'un accompagnement et d'une mobilisation se penchant sur le développement intelligent, pratique et utile des zones rurales. Ces nouveaux modes de financement résident dans l'idée d'un partenariat et d'une relation de confiance entre la Région, l'État et ses acteurs locaux. Ils reposent sur diverses thématiques notamment celle de la transition écologique et de la cohésion territoriale. La transition écologique étant au cœur de nos sociétés et sans parler de la lutte contre le réchauffement climatique, les territoires se doivent de s'adapter aux nouvelles lois et nouvelles actions retenues, dans le but d'atteindre des objectifs nationaux en matière de stratégie nationale bas-carbone, de biodiversité, de préservation des ressources naturelles... Ces défis territoriaux et enjeux actuels vont mettre en œuvre des champs d'action de coopération, de formation, d'accompagnement, de développement dans un objectif de favoriser le mieux-être social tout en

basant ces contrats sur trois dynamiques : un aménagement équilibré, du développement durable et de la solidarité.

Ces 3 contrats sont des véritables leviers de développement territorial, ce sont des outils nécessaires au dynamisme du territoire. Ils possèdent des objectifs qui se ressemblent, le but principal et « maître » de ces derniers est de développer les territoires d'un volet économique, social et environnemental. Des services à la population, des services publics, la culture, les associations, les jeunes... tous ces éléments qui font du territoire un milieu riche d'atouts, en équipements ainsi qu'en infrastructures. Une dynamique de valorisation du territoire est engagée. Ces contrats sont également la porte ouverte à d'autres dispositifs derrière, un mécanisme qui permet aux territoires de s'émanciper pour ainsi toucher un périmètre de projets plus large mais dans un même temps plus ciblé. C'est une stratégie qui se multiplie dans les territoires aujourd'hui.

Les projets se penchent sur des thèmes tels que l'économie, le sport, la santé, l'isolation, la biodiversité... Des projets qui permettent aux territoires de s'équiper tout en contrôlant l'enveloppe bénéficiée. Certains contrats comme la programmation LEADER peuvent se monter à plusieurs pour en tirer plusieurs avantages tels qu'une bonne entente et les financements par exemple. Ce qui fait la force de ces trois dispositifs est leur complémentarité, leur empiement, qui permet d'avoir une vision globale de ce que le territoire est capable de réaliser en termes d'ingénierie financière.

Étudier l'efficacité de ces dispositifs va permettre d'émettre une certaine évaluation des concepts et voir si ceux-ci leur ont été utile ou non, s'ils sont adaptés à ce type de territoire, s'ils sont véritablement nécessaires et si leur complémentarité est un avantage ou non. Voici donc ce qu'il m'est demandé de réaliser pour la fin de mon stage : rédiger un rapport présentant les différents dispositifs, faire les diagnostics de territoires test pour en faire ressortir les problématiques et les besoins de la population, et une analyse des entretiens effectués avec les élus sur l'efficacité de ces outils de développement. Pour synthétiser clairement les différentes opinions sur la question, j'ai rédigé une étude comparative des trois dispositifs selon le territoire afin de dégager les similitudes et les différences. Des idées générales sont donc récoltées et vont permettre à la section prospective par la suite de s'approprier le rapport pour appuyer les problématiques et les organisations à changer ou améliorer si cela est nécessaire.

PRÉSENTATION DU DÉROULÉ DE LA MISSION

Pour introduire comme il se doit le déroulé de ma mission, voici un « petit » schéma explicatif :

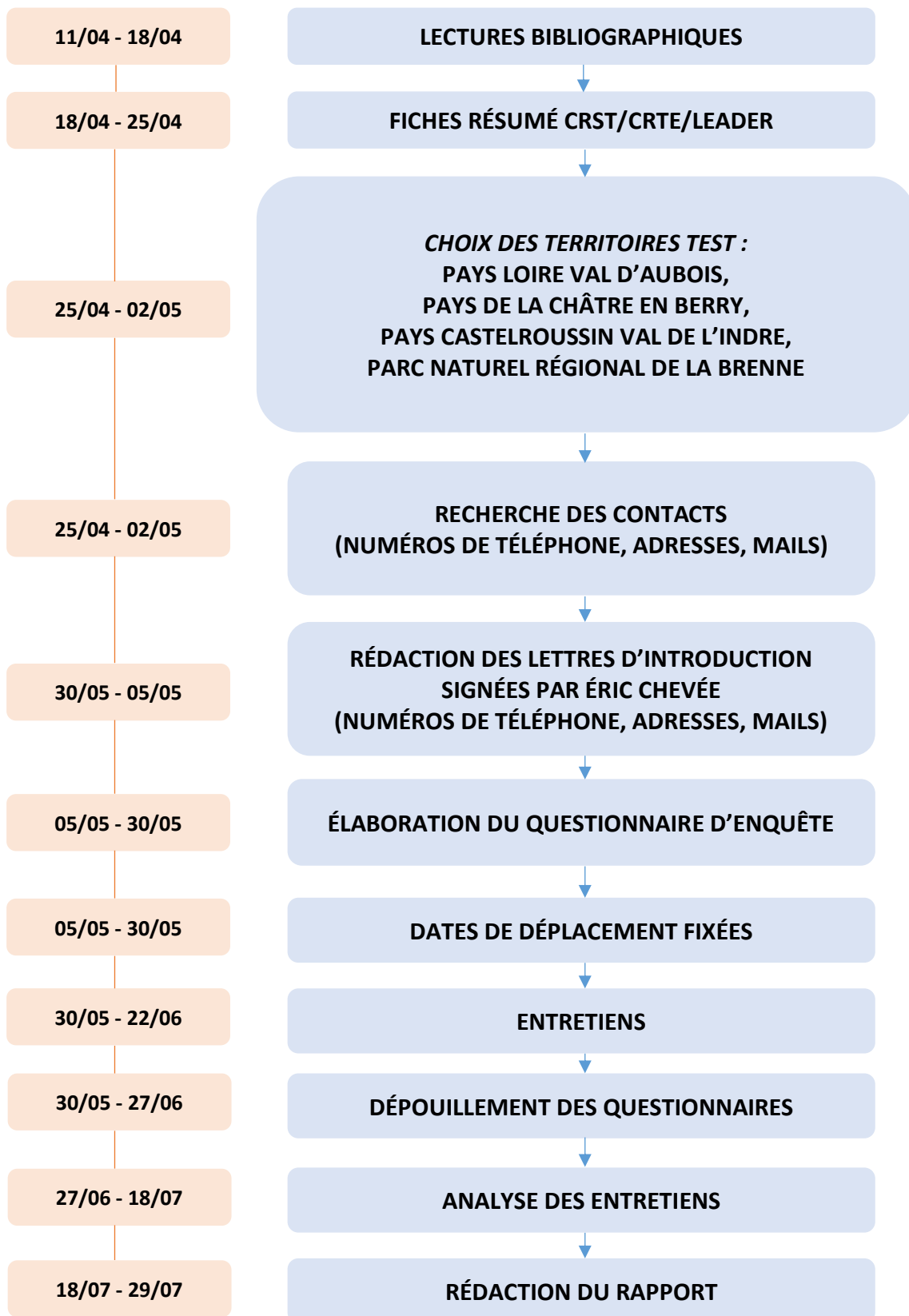


Figure 5 : Rétro planning de mon stage au sein du CESER

Tout au long des 16 semaines de stage, mes travaux se sont déroulés en plusieurs temps. J'ai donc réalisé un rétro planning au début de mon stage afin de visualiser les tâches à effectuer et les délais dont j'avais besoin. Pendant la première semaine au sein du CESER, j'ai effectué des lectures sur les différents dispositifs afin de prendre connaissance du sujet et ses problématiques. Mes lectures ont reposé sur des contributions telles que le Programme Européen LEADER 2023-2027 du CESER, Les Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale et leur cadre d'intervention, le Rapport du Président du Conseil Régional à la Séance Plénière (21 et 22 décembre 2017) : Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale : une adaptation du cadre pour plus de souplesse et de lisibilité. De plus, les élèves de Polytech Tours ont réalisé un rapport (2021-2022) sur le processus d'élaboration et de mise en œuvre du Contrat de Relance et Transition Écologique CRTE dans les territoires ruraux de la région Centre-Val de Loire. Enfin, ma dernière lecture s'est portée sur le rapport des travaux de stage de l'année précédente : Un diagnostic des ruralités en région Centre-Val de Loire : des analyses statistiques révélant des disparités territoriales.

Mon stage étant dans la continuité de ce dernier, il m'était donc indispensable de faire une relecture des travaux déjà réalisés sur ce sujet. Cela m'a permis de m'approprier le sujet des ruralités et sa définition, ainsi que l'existence des dispositifs d'appui à ces territoires, dont je ne connaissais aucunement l'existence auparavant.

J'ai alors commencé, à la suite de toutes les lectures bibliographiques, à rédiger des fiches résumées sur les programmes régionaux de solidarité territoriale (CRST), ainsi que sur le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) et la programmation LEADER. Ces fiches allaient me permettre par la suite de mieux appréhender mon sujet et de bien différencier les différents programmes existants, leurs objectifs, leurs financements, leurs procédures d'élaboration, leurs dynamiques et enfin, les territoires concernés. Le but étant donc de cibler ensuite les territoires test, c'est-à-dire les territoires qui ont contracté les trois programmes existants : CRTE, CRST et LEADER. J'ai alors rencontré une difficulté, les territoires concernés par le programme CRTE étaient très difficiles à trouver, que ce soit dans les lectures ou avec l'aide d'internet. En parallèle du travail sur les fiches, j'ai donc envoyé un mail, sous l'autorisation du président et du directeur du CESER, dans le cadre de la demande de l'ensemble des collectivités locales ayant contracté un CRTE sur toute la région. Sans réponse, j'ai finalement réussi à trouver une liste sur le site de l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). J'ai donc établi un tableau récapitulatif qui m'a permis de visualiser la catégorie de territoires à cibler pour mon enquête.

Afin de choisir au mieux les territoires test, j'ai réalisé une carte de superposition des 3 périmètres regroupant les champs d'action des trois dispositifs. La commande de ma mission reposait sur le choix de territoires du Cher et/ou de l'Indre. Après avoir discuté avec ma maître de stage, un territoire m'était déjà imposé, celui du Pays de la Châtre en Berry. J'ai donc ensuite choisi les territoires suivants : le Pays Loire Val d'Aubois, le Pays Castelroussin Val de l'Indre et le Parc Naturel Régional de la Brenne. Pour mener à bien ma mission, après avoir recherché les territoires sur lesquels l'étude s'est portée, j'ai dû faire des recherches sur les programmes en cours, les dates des nouveaux programmes, quelques partenariats... pour apprendre plus sur le milieu et pour nourrir les entretiens au maximum afin d'en tirer le plus d'informations possibles. J'ai donc restitué mes recherches sur chaque début de grille d'entretien que j'avais créée au préalable. Ensuite, j'ai cherché les coordonnées (numéros de téléphone, adresse, mail...) pour communiquer avec les élus et leur demander un rendez-vous dans les semaines qui suivaient.

En parallèle de ce travail, une fois les fiches CRTE, CRST et LEADER terminées, je les ai fait relire et reprendre par ma maître et mon maître de stage qui m'ont demandé de faire quelques modifications, ces dernières reposaient sur l'approfondissement de quelques rubriques et l'ajout d'exemples concrets de programmes mis en place.

J'ai donc continué ma mission principale en rédigeant des courriers comme nous pouvons le voir avec l'exemple du Pays Loire Val d'Aube (ANNEXE 3), des lettres d'introduction à l'intention des présidents de chaque Pays, en présentant tout d'abord la section prospective et son étude actuelle. Une présentation de ma mission et de mon profil au sein du CESER est ensuite évoquée et enfin, il est bien dit que je contacterai les élus par la suite, après réception du courrier de leur part. Les quatre lettres ont été envoyées aux alentours du 5 mai.

Par ailleurs, la section prospective met en place une fois par mois une grande réunion réunissant des membres du CESER et des personnes extérieures. Par exemple, l'une s'est déroulée le 26 avril, et a porté sur de nombreux points tels que le travail de prospective sur les scénarios sur l'avenir des campagnes qui repose sur le rapport d'information du Sénat de Janvier 2013. Plusieurs scénarios se présentent alors : un scénario dit « noir et du « laisser faire » : des campagnes sacrifiées » et un scénario, à contrario, « souhaitable de l'aménagement de nos campagnes ». La réflexion s'est donc faite au sein du groupe sur la véracité de ce rapport et si nous pouvions dépasser cette vision pour aller vers un plus grand nombre de scénarios plausibles. Ensuite, nous nous sommes penchés par atelier (groupes de 6/7 environ) sur l'étude de deux fiches variables qui étaient : la gouvernance territoriale et les mobilités/accessibilité. Une présentation des variables, ses problématiques, son contexte et ses enjeux a été effectuée pour ensuite pouvoir travailler sur les différentes hypothèses que nous pouvions imaginer à l'horizon 2050. Voici donc un exemple de section prospective. J'ai rédigé certaines parties de compte-rendus qui étaient ensuite envoyés aux personnes convoquées à la réunion. En tant que stagiaire, j'ai participé aux réunions de section prospective du 26 avril, du 17 mai ainsi que du 21 juin 2022. Dans le cadre de ces réunions, nous pouvons évoquer le travail en amont de la présentation des fiches variables. Ces dernières sont travaillées par ma maître de stage, par recherche webographique et bibliographique. J'ai contribué à l'étude de l'une d'entre elles, celle sur la variable « Habitat ». Elle a ensuite été étudiée et nous avons travaillé sur ses hypothèses de devenir à l'horizon 2050 en petit groupe pendant les réunions. La fiche « Habitat » a été présentée à la section du 17 mai.

Pour continuer ma mission, en m'informant sur les différentes thématiques et objectifs des programmes de chaque territoire, j'ai réalisé un questionnaire d'enquête. Ce dernier a été élaboré sur plusieurs semaines, avec l'aide de ma maître de stage, afin de cibler au mieux les effets que les dispositifs ont mis en avant dans les milieux ruraux. J'ai également demandé l'avis de la section pendant une réunion. J'ai d'abord présenté l'avancée de mon travail et où je voulais en venir, je leur ai fait des propositions de questions par catégorie : diagnostic, démographie, dispositifs, futur. J'ai eu de bons retours et l'un des membres présents m'a proposé d'évoquer le sujet de la jeunesse dans ma partie démographie, de lier ce sujet aux dispositifs pour voir si nous pouvions en tirer quelque chose, c'est donc ce que j'ai fait. J'ai donc réalisé mes questionnaires d'enquête de la manière suivante : une présentation en introduction sur le président et son rôle au sein du territoire, ensuite des questions de diagnostic sur le nombre d'habitants, la part de pauvreté, le revenu médian, la présence d'équipement culturels, sportifs, scolaires, les clubs, les associations, les entreprises, les relations avec les territoires voisins (coopérations, partenariats) et les coupures physiques et/ou perceptibles. J'ai continué sur des questions sur la démographie et son évolution depuis la mise en place des dispositifs, était-il possible d'évaluer cette variable ? De même pour le phénomène de migration des jeunes vers les métropoles, est-ce que les dispositifs ont eu des effets sur ces événements ? Ensuite, je passais au rôle des dispositifs et le but de les avoir mis en place ainsi que les effets qu'ils ont engendré sur le territoire. J'ai ensuite évoqué les dispositifs un par un en énumérant les différentes thématiques que chacun portait, pour en dégager les axes à revoir et/ou des éventuelles évolutions dans certains domaines. En outre, la question de l'objectif des futurs contrats était cruciale car elle pose la question de l'avenir des programmations actuelles et de leur répercussion dans le futur, et notamment à l'horizon 2050, ce qui est un élément essentiel pour le rapport final de la section prospective de 2023. La notion de complémentarité devait être évoquée également pour savoir si certains domaines se répétaient ou alors que l'empilement des dispositifs permettaient une vision globale mais bien répartie

de leurs impacts. Enfin, je souhaitais finir mes entretiens en évoquant le sujet de la participation de la population dans l'élaboration des projets mis en place grâce à ces dispositifs. Ce point me semblait apporter une touche finale à ma mission car il permet d'illustrer comment les citoyens s'impliquent dans la vie de leur territoire et donnent leur voie dans les champs d'actions.

J'ai donc finalisé les grilles d'entretiens et une fois que les lettres étaient envoyées depuis quelques jours, j'ai passé des coups de téléphone afin de joindre les présidents de Pays pour convenir d'un rendez-vous. Ils ont été plutôt très réactifs et les entretiens se sont enchaînés de manière pratique et efficace. Le premier entretien s'est passé le 30 mai au Pays Loire Val d'Aubois, en la présence du directeur et du président de Pays. Le deuxième s'est déroulé le 7 juin au Pays de la Châtre en Berry, le troisième le 16 juin au Parc Naturel Régional de la Brenne et le dernier le 22 juin au Pays Castelroussin Val de l'Indre. Sur un mois, j'ai pu avoir le temps d'étudier par la suite chaque entretien avec profondeur et sans être dans le rush.

Il faut noter que lorsque j'ai convenu des rendez-vous, j'ai échangé par mail avec les élus afin de leur communiquer par avance le début de la grille d'entretien reposant sur le diagnostic de chaque territoire. Cela leur permettait de s'approprier le sujet et de pouvoir me fournir les données nécessaires à la justification de l'utilisation et de la nécessité des dispositifs. Certains élus m'ont retourné leur réponse par mail peu de temps après l'avoir envoyé mais surtout, avant l'entretien, ce qui m'était bénéfique pour commencer mes études.

Je me suis donc rendue aux entretiens, dont l'un que j'ai effectué en compagnie de ma maître de stage, celui au Parc Naturel Régional de la Brenne. Les interviews ont duré en moyenne 1h et ont fait émerger des avis, des idées et des axes très importants pour mon étude et la rédaction de mon livrable. En début d'entretien, je faisais donc un point sur le diagnostic du territoire en question, je demandais des précisions si besoin et la conversation était toujours fluide ce qui permettait d'amener des sujets sur des points dont je n'avais pas pensé évoquer auparavant, alors qu'ils sont finalement indispensables à la compréhension de l'aménagement du territoire. J'ai donc pris des notes et avec leur accord, enregistrer chaque interview.

À la suite de chaque entretien et de retour dans les bureaux, je me mettais aux retranscriptions, c'est-à-dire que je faisais la retranscription de chaque entretien enregistré afin d'avoir dans un premier temps une trace écrite et dans un deuxième temps, pour pouvoir par la suite relire et en ressortir les idées principales, les problématiques majeures du territoire ainsi que les points à étudier et à appuyer dans mon rapport final. Cette étape m'a pris du temps car des enregistrements allant de 46 minutes à 1h55, cela prend du temps à retranscrire mot pour mot, néanmoins cette étape était cruciale donc je devais prendre mon temps pour ne loucher aucune information. Ensuite, pour poursuivre mon travail j'ai imprimé ces retranscriptions, les ai relus plusieurs fois et ai surligné les éléments qui me semblaient importants d'une couleur différente pour des thèmes différents. Cela me permettait de dépouiller les questionnaires et de trier les informations dans l'ordre selon lesquels j'allais par la suite les étudier plus profondément et les développer.

La dernière partie de mon stage et la plus importante finalement a reposé sur l'analyse des points à souligner et les retours sur les impacts, les effets positifs comme négatifs qu'ont eu les dispositifs sur les territoires. Pour cela, j'ai donc réalisé une étude de mes résultats. Tout d'abord, je me suis concentrée sur la partie diagnostic de chaque territoire. J'ai organisé mon analyse en thème : démographie, historique politique, habitat, équipements, économie, relations interterritoriales et coupures physiques et/ou perceptibles. À partir des grilles d'entretiens envoyées au préalable des entretiens et des informations complémentaires au moment du rendez-vous, j'ai pu fournir mon étude avec des données véridiques et fiables. Certaines catégories possèdent plus d'informations selon le territoire car parfois les problématiques divergent mais dans la majorité des cas, les axes majeurs se rejoignent et reposent sur des points similaires tels que le revenu annuel médian moyen, les baisses

démographiques ou encore le nombre d'habitants dans le territoire et sa densité. Après avoir souligner les points importants, je me suis mise à rédiger ces premières parties qui allaient figurer au début de chaque étude de cas, ce qui permet d'introduire le territoire, ses enjeux, ses problématiques mais également ses atouts et ses forces. Dans un deuxième temps, avant de focaliser mon étude sur les entretiens, j'ai voulu faire un rappel sur les bases de la contractualisation de chaque territoire, autrement dit rappeler les orientations stratégiques prises pour le CRTE, les thématiques du CRST ainsi que celles de la contribution LEADER car je me suis rendue compte et cela semble logique, que selon le territoire, les thématiques ne sont pas tout le temps les mêmes et les orientations prises peuvent diverger. Après avoir donc fait ce rappel, je me suis lancée dans l'analyse des entretiens avec précision et rigueur. J'ai donc repris plusieurs thèmes comme le soulignait le questionnaire d'enquête. Tout d'abord, j'ai axé mon analyse sur le rapport entre la mise en place des dispositifs et la démographie, ensuite sur la nécessité de leur mise œuvre, sur la question de la complémentarité et sur l'image et les impacts que les dispositifs ont engendré dans le territoire. Enfin, j'ai fini avec la question des futurs contrats, leur possible amélioration, leur ouverture vers d'autres programmes ainsi que les opinions sur l'utilité et la légitimité de ces outils. Afin de terminer l'analyse des entretiens comme il me semblait le mieux, j'ai clôturé cette dernière avec l'aspect communication, qu'elle soit interne ou externe. Cette dernière permet de voir et d'étudier comment et combien la population est impliquée dans la vie du territoire, dans ses projets et le poids de sa parole pour l'élaboration de ces derniers.

J'ai répété cet exercice sur les quatre territoires en question, ai fait une page de garde pour chaque partie avec une carte de localisation du territoire dans la Région Centre-Val de Loire, son logo et son nom. Après avoir assemblé toutes ses parties, c'est-à-dire le diagnostic ainsi que les bases de contractualisation et les analyses d'entretiens, j'ai réalisé une étude comparative. Cette étude a permis d'avoir une vision globale des contrats étudiés et les opinions principaux représentant plus de poids étaient donc soulignés afin d'ensuite pouvoir émettre des préconisations et ainsi penser à des pistes d'amélioration de ces dispositifs dans le futur. J'ai donc fini mon rapport en rédigeant une conclusion dans laquelle je rappelle l'utilité et la nécessité de ces dispositifs d'appui dans les territoires ruraux. L'équilibre entre le milieu rural et le milieu urbain doit être maintenu et les institutions doivent se rendre compte que malgré la vulnérabilité démographique de certains territoires, ces derniers présentent tout de même des enjeux, même si les périmètres sont moindres et donc les champs d'action plus restreints.

J'ai donc terminé ma mission de stage avec ce livrable de 46 pages, que j'ai donc envoyé à ma maître et mon maître de stage pour avoir un retour et qu'ils puissent intégrer les résultats dans leur rapport final sur les ruralités, qui sera publié en 2023. Je dois également présenter ce travail à travers un diaporama à la section prospective du 20 septembre à Orléans, ce qui permettra de clôturer mon stage comme il se doit et avec un retour global des membres du CESER et des personnes extérieures, ce qui permettra d'enrichir le travail que j'ai amorcé pour leur étude finale.

PRÉSENTATION DU LIVRABLE DE LA MISSION

Le livrable que j'ai fourni au CESER a donc reposé sur une étude de l'efficacité des dispositifs d'appui aux territoires ruraux. Quels bénéfices les territoires tirent-ils de ces dispositifs ? Certains sont-ils plus efficaces que d'autres ? Quelles sont les capacités d'ingénierie qui ressortent des territoires ?

J'ai fait le choix de produire un livrable avec un design original et attractif, qui donne envie de lire et qui peut aider à rendre le sujet intéressant pour quelqu'un qui ne connaît pas l'existence des dispositifs étudiés.

Concernant le fond, comme je l'ai expliqué ci-dessus, il y a eu plusieurs étapes. J'ai tout d'abord introduit le sujet qui rappelle que la Région Centre-Val de Loire comprend 2,56 millions d'habitants sur

une superficie de 39 151 km². Cette région est peu peuplée, avec 39,50% de la population considérée comme peu dense. Particulièrement dans l'Indre et dans le Cher, les densités de population sont les plus faibles de la région avec une moyenne de 37 hab./km². Les raisons principales qui expliquent ces faibles densités de population résident dans un manque d'attractivité, d'équipements, de mobilité, en général d'accès aux services. Pour combler ces manques, les territoires ont besoin de financements, afin de monter des projets répondant aux besoins de la population, que ce soit la population vivant sur le territoire, ou la population pouvant être accueillie (touristes...).

Les territoires peu denses sont donc caractérisés comme ruraux. D'après l'INSEE (2021), les espaces ruraux se définissent d'abord par leur faible densité de population. Les territoires ruraux désignent l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses d'après la grille communale de densité. Ils réunissent 88% des communes en France et 33% de la population en 2017. En plus de cette caractéristique démographique, il faut y associer des critères de type fonctionnel (degré d'influence d'un pôle d'emploi...). Ainsi, quatre catégories d'espaces ruraux se distinguent : des communes rurales très peu denses, hors influence d'un pôle, aux communes sous forte influence d'un pôle.

Ces territoires vont donc chercher à obtenir des financements et c'est grâce à la mise en place de programmes et de contrats, entre territoires ou le territoire lui-même, qu'ils vont pouvoir essayer de les toucher. Leur but est commun, développer les territoires spécifiquement ruraux, dans des aspects économiques, sociaux et environnementaux. Dans les dispositifs mis en place, nous pouvons retrouver le CRTE (Contrat de Relance et de Transition Écologique), le CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale) et le programme LEADER (Liaison entre Action de Développement de l'Économie Rurale). Toutes les thématiques qui ressortent de ces contrats reposent sur une envie de voir son territoire évoluer de manière positive, d'attirer des nouvelles populations et de combler les besoins actuels en termes d'équipements, de mobilité, de services...

Le CRTE est défini comme traducteur des objectifs nationaux en matière de stratégie nationale sur la préservation de l'environnement, de la biodiversité... Il est mené d'une ambition d'un projet de territoire porté sur la transition écologique et la cohésion territoriale. Ce qui nous amène au deuxième dispositif étudié : le CRST. D'où son acronyme Contrat Régional de Solidarité Territoriale, il présente une volonté de rapprocher la Région et les territoires dans le but de laisser la voie aux initiatives locales. Les thématiques de projets sont semblables à celles du CRTE : accompagner la transition écologique des territoires, développer l'emploi et l'économie... Enfin, la programmation LEADER est différente car elle représente des ateliers d'animation. Cette dernière traduit une stratégie de réponse aux besoins des habitants à travers un système qui optimise la priorisation des données venant du terrain, une méthode plutôt ascendante, afin de construire des projets sur des bases concrètes, des besoins réels.

Après avoir introduit le sujet, une partie sur la méthodologie était nécessaire pour comprendre ma méthode de travail et le déroulé des étapes passées. Cette partie « méthodologie » est un résumé de la partie de ce rapport de stage « Présentation du déroulé de la mission ».

Passons au sujet principal, voici donc les quatre territoires test choisis et approuvés par ma maître de stage ainsi que les membres du CESER et les personnes extérieures présentent en section prospective :



Figure 6 : Carte de la Région Centre-Val de Loire avec le Pays Loire Val d'Aubois (rouge)

Source : Cartes de France



Figure 7 : Carte de la Région Centre-Val de Loire avec le Pays de la Châtre en Berry (rouge)

Source : Cartes de France



Figure 8 : Carte de la Région Centre-Val de Loire avec le Parc Naturel Régional de la Brenne (rouge)

Source : Cartes de France



Figure 9 : Carte de la Région Centre-Val de Loire avec le Pays Castelroussin Val de l'Indre (rouge)

Source : Cartes de France

Tout d'abord, le Pays Loire Val d'Aubois comprend 26 462 habitants avec une densité de 25 hab./km². Il connaît de fortes baisses démographiques, notamment de -0,8% entre 2011 et 2020, cela est dû au vieillissement de la population mais également à la migration des jeunes vers les villes voisines telles que Bourges ou Nevers. Le revenu annuel médian moyen du territoire est de 17 900€.

En termes d'habitat, il y a une augmentation de la vacance depuis 2007 (14%) même si le parc des logements privés est en hausse (+ 8% en 10 ans).

Concernant les équipements, ces derniers se disent nombreux : santé, sport, culture, loisirs, éducation, associations... C'est un territoire défini comme dynamique.

En matière d'économie, les secteurs professionnels les plus présents sont les services et le commerce, néanmoins, c'est dans l'industrie et la construction que l'on retrouve les principales entreprises (spécialisées dans la construction mécanique et les matériaux) qui emploient jusqu'à plus de 5 salariés.

Au niveau de ses relations interterritoriales, le Pays Loire Val d'Aubois se voit posséder divers partenariats avec les territoires de projets voisins tels que le schéma global de collecte de traitement des déchets ménagers par exemple (avec le Pays Berry Saint Amandois) ou encore le programme LEADER en compagnie du Pays Sancerre Sologne avec lequel se réitère une nouvelle coopération pour la programmation prochaine.

Enfin, le territoire est dit non enclavé, c'est-à-dire qu'il s'inscrit dans un grand corridor de circulation et qu'il est également au carrefour de plusieurs itinérances vélo. Cependant, certaines zones sont tout de même éloignées des services. Ce qui domine le paysage au Pays Loire Val d'Aubois est la présence de pédo-paysages et pratiques agricoles avec des grandes cultures de céréales et de polyculture-élevage.

Après avoir fait un point sur le diagnostic du territoire, passons à l'analyse de l'entretien.

L'entretien avec le Président et le Directeur du Pays Loire Val d'Aubois a débouché sur plusieurs idées et axes principaux. Le CRTE serait un contrat qui mobilise des exercices administratifs lourds et qui accuse d'un retard important dans ses délais de réponse. Autrement dit, c'est le « grand flou ». Concernant le CRST, ce dernier est défini comme un contrat nécessaire ouvert à tous types de territoires avec des mécanismes de compensation selon les besoins. Il fonctionnerait bien et serait clair pour tous. Quant à la programmation LEADER, cette dernière est jugée comme un programme satisfaisant qui permet de mettre en avant des projets d'animation en commun, notamment avec la coopération avec le Pays Sancerre Sologne pour la programmation 2023-2027.

Ensuite, le Pays de la Châtre en Berry est un territoire qui comprend 28 477 habitants avec une densité de population similaire au territoire précédent, 25 hab./km². Il connaît également une baisse démographique d'1% par an entre 2009 et 2013. Le revenu annuel médian moyen au Pays de la Châtre en Berry est de 19 850€.

Concernant l'habitat dans le territoire, la prospective BATI soulignerait le fait que si rien n'a pour optique de changer dans ce domaine, le logement vacant pourrait continuer de progresser au rythme de 20 logements par an, en 2035. Une baisse actuelle des demandes de permis de construire est remarquée, surtout depuis la crise de 2008 qui a engendré une crise du logement qui perdure encore aujourd'hui.

En termes d'équipements, le territoire propose une offre satisfaisante mais dû à la baisse démographique, la pérennité de cette offre est menacée car elle réduit le volume de fréquentation. Ce phénomène se remarque tout particulièrement pour le maintien des équipements scolaires. De plus, se présente une problématique de la disparition des équipements de santé, or le maintien de l'offre de soin est un enjeu essentiel dans le contexte de vieillissement prononcé de la population.

Sur le plan économique, la Châtre et l'agglomération génèrent des emplois majoritairement axés sur les commerces et les services. 1 552 entreprises sont présentes sur le territoire.

Le Pays de la Châtre en Berry possède des relations fortes avec ses voisins, qui s'illustrent avec des coopérations telles que le potage en commun d'un contrat en énergies renouvelables (avec le Pays Berry Saint Amandois), un projet de promotion et de mise en tourisme de l'itinéraire cyclable « Indre à Vélo » avec le Pays Castelloussin Val de l'Indre et le Pays Valençay en Berry, et bien d'autres...

Des coupures vertes se distinguent dans le territoire mais le développement urbain par extension le long des routes implique une diminution de ces dernières. De plus, des paysages dégradés sont observés avec une accumulation de zones d'activités économiques, de publicités, d'aménagements routiers standardisés... Il y a un véritable étirement de l'urbanisation (accompagné de zones artisanales) mais également un développement important de grandes surfaces commerciales.

L'analyse des dispositifs concernant ce territoire démontre des divergences. Pour le CRTE, il est défini comme un dispositif nouveau qui met en avant des projets d'isolation de bâtiment, venant en complémentarité des objectifs de la région. Le CRST serait lui un contrat qui respecte largement les possibilités de financement mais avec de fortes contraintes dû à une certaine sélection de projets, autrement un manque de souplesse, et une ambition ciblée. Enfin, concernant LEADER, ce serait un programme satisfaisant qui porte sur des animations culturelles et touristiques ainsi que sur des services de proximité.

A posteriori, le Parc Naturel Régional de la Brenne comprend quant à lui 32 000 habitants, ayant un objectif de 40 000 à l'horizon 2025 dû notamment à l'arrivée de 10 nouvelles communes qui doivent rejoindre le PNR de la Brenne dans le cadre de la révision de la charte. Le parc va donc s'agrandir.

En termes d'équipements, le PNR de la Brenne a un atout particulier auprès de son aspect culturel. Il présente une offre d'équipements satisfaisante et ouverte à tous. De plus, le territoire est décrit comme plutôt bien équipé en termes d'infrastructures, tout de même, c'est la qualité de ces infrastructures qui pose problème car elle s'est fortement dégradée depuis 5 ans. Concernant les autres types d'équipements hormis le volet culturel, le PNR de la Brenne connaît un manque de bénévoles s'occupant des structures notamment des clubs sportifs, l'esprit de ce dernier ne s'essouffle pas, au contraire, mais la « main d'œuvre » elle, s'essouffle.

Sur le plan économique, 3 000 entreprises sont présentes aujourd'hui sur le territoire avec une caractéristique principale assez courante en milieu rural : l'artisanat (travaux, maçonnerie, couvertures...). Il n'y a que très peu d'entreprises comptant plus de 100 salariés.

Le Parc Naturel Régional de la Brenne possède de fortes relations interterritoriales, avec l'exemple d'une coopération avec le Pays Castelroussin Val de l'Indre dans le cadre du projet alimentaire de territoire, ainsi que la volonté d'accueillir les 10 nouvelles communes au périmètre du PNR de la Brenne. Avec ces 10 communes, des partenariats sont déjà établis, notamment avec des contrats tels que le CRTE, le CRST et la contribution LEADER. Les autres coopérations se démarquant vont plus se pencher sur des relations avec d'autres parcs, à l'échelle nationale (fédération des parcs).

L'activité humaine et naturelle rend compliqué le fait d'essayer de faire en sorte que le paysage ne se dégrade pas. L'emploi de produits phytosanitaires, l'état insalubre des étangs (au nombre de 3 442), la dégradation de la biodiversité mettent en garde sur le devenir du paysage du territoire. C'est pourquoi, dans le cadre de la révision de la charte, se pose la problématique du réchauffement climatique et donc des actions qui pourraient être mises en place dans le but de contribuer à sa lutte.

L'entretien a donné naissance à de l'aide à l'ingénierie financé par le CRTE qui serait un point positif, néanmoins il ne satisferait pas du fait de l'attente de réponse et de l'absence de toute information. Du côté du CRST, celui-ci serait un dispositif facile à mobiliser englobant tous les domaines d'activités. La région regarderait les projets avec bienveillance et une envie de les voir aboutir, il est résumé tel un contrat souple et encadré. Quant à la programmation LEADER, cette dernière serait satisfaisante avec la présence de nombreux porteurs de projets et d'investisseurs, faisant de LEADER un vrai levier de développement territorial.

Enfin, le Pays Castelroussin Val de l'Indre comprend un total de 86 578 habitants, représentant ainsi environ 40% de la population départementale. Cela illustre le fait qu'il possède une importance pour la dynamique à l'échelle départementale et à l'échelle régionale. Châteauroux, ville pôle du territoire possède à elle-même plus de 40 000 habitants. Ce qui diffère ce territoire des 3 autres est la présence de ce pôle central qui entraîne une aire urbaine importante. Il faut noter que 19% de la pauvreté de l'ensemble du territoire est concentrée dans cette aire urbaine. Une diminution de la population se démarque également dans le territoire dû à la migration de la population, le vieillissement ainsi que le

facteur des jeunes qui partent faire leurs études dans les métropoles de Tours ou d'Orléans. Le revenu médian moyen annuel est de 17 800€.

En termes d'habitat, le territoire est défini comme l'un des plus attractifs à l'échelle du département. Un des points du CRST repose sur le renforcement du maillage urbain et rural et notamment pour le territoire, à travers l'axe « Habitat - Logement » avec l'acquisition-réhabilitation de 12 logements locatifs en PLAI à Châteauroux. De plus, une OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) a été menée afin que les propriétaires puissent bénéficier d'aides financières dans le but d'améliorer leur logement privé en le rénovant ou en le réhabilitant.

Sur le plan des équipements, le territoire est plutôt bien fourni avec une offre sportive, éducative et associative satisfaisante et riche. Nous pouvons parler des mobilités dans cette partie également car le territoire possède de nombreuses pistes cyclables (34 km de pistes exploitables) et une bonne accessibilité en voiture.

Du point de vue économique, le Pays Castelroussin Val de l'Indre connaît la présence de 6 347 entreprises reposant majoritairement sur le secteur de l'industrie (métallurgie, mécanique, agroalimentaire...).

Le territoire possède des relations fortes avec ses voisins, avec notamment le COT EnR Centre Nord Indre (mobilisation des territoires pour le déploiement des énergies renouvelables thermiques mises en place dans le cadre de contrats d'objectifs territoriaux) en compagnie du Pays de Valençay en Berry. De plus, nous pouvons parler des différents labels que possèdent le territoire comme le label des Villes et Villages Fleuris par exemple, et bien d'autres. Le PAT (Projet Alimentaire Territorial) ainsi que le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) sont également des coopérations dans lesquelles le Pays Castelroussin Val de l'Indre est en partenariat.

Concernant les coupures physiques présentes sur le territoire, nous pouvons évoquer des infrastructures routières dans le cadre de la TVB (Trame Verte et Bleue) du SCOT. En outre, la présence de la voie ferrée, l'aérodrome de Châteauroux-Villers-les-Ormes et l'aéroport Marcel Dassault de Châteauroux-Déols sont des aménagements dits « lourds ». Néanmoins, des éco-paysages se distinguent dans le territoire à travers plusieurs unités éco-paysagères telles que la Champagne Berrichonne.

L'analyse de l'entretien avec le Président et le Directeur du Pays Castelroussin Val de l'Indre a débouché sur les idées principales suivantes. Le CRTE serait un contrat défini comme intégrateur des dispositifs déjà existants avec de nombreuses tâches administratives demandées et des retards qui se cumulent malgré les délais. Le CRST, quant à lui, est défini comme un contrat possédant des liens de proximité et une enveloppe récoltée rapidement. Les points négatifs qui ressortent seraient le montant de l'enveloppe et le fait que la durée du contrat ait été rallongée. Enfin, LEADER paraît être un programme utile qui amène des crédits qu'il faut faire en sorte de saisir. Il y aurait tout de même une lourdeur administrative et les délais de paiement seraient lents.

Après avoir étudié les quatre territoires, une étude comparative reprenant les points sur les entretiens que je viens d'exposer a été réalisée, ainsi qu'une conclusion pour clôturer l'objet de mon stage et donc, ma mission.

DISCUSSION - RETOUR REFLEXIF SUR L'EXPERIENCE : DEMARCHE, METHODES MISES EN ŒUVRE, ANALYSE CRITIQUE DES RESULTATS PRODUITS, PROPOSITIONS DE PISTES DE CHANGEMENT, PROJECTION DANS UN METIER

Concernant mon expérience au sein du CESER et plus particulièrement au sein de la section prospective, j'en suis sortie enrichie et surtout j'ai pu acquérir des responsabilités sur un sujet que je ne connaissais pas avant d'intégrer l'organisme, d'apprendre à connaître le monde du travail dans mon domaine d'étude plus particulièrement, de développer mon réseau professionnel, d'être autonome, rigoureuse et à l'écoute des avis extérieurs, d'acquérir de l'expérience sur le terrain à travers mes

entretiens menés dans le Cher et dans l'Indre avec les Présidents et Directeurs des Pays, de développer de nouvelles compétences tout en s'adaptant aux exigences du monde du travail. Durant mon stage au CESER, j'ai effectué différents travaux comme je l'ai expliqué précédemment, avec une mission principale et des petites diverses en annexes, j'ai également assisté à des réunions (section prospective, réunions de direction...) et ai pris des notes relatives à ces réunions à travers la rédaction de compte-rendu. En dehors de la mission liée à mon domaine d'étude actuel, réaliser l'ensemble de ces travaux m'a permis d'avoir une meilleure vision de la gestion. Mêler le domaine de la gestion et de l'urbanisme, de l'aménagement, des territoires et de l'environnement, engendre un stage riche en apprentissage.

Je pourrai tirer de ce stage tout particulièrement un réel sens de la responsabilité et de l'autonomie car j'ai dû effectuer seule les entretiens avec les élus, téléphoner et fixer des rendez-vous de moi-même, finalement j'ai dû gérer l'organisation du début à la fin. C'est pour cela que l'organisation est un point à souligner également dans ce stage, organiser ses idées tout d'abord pour pouvoir réaliser un rétro planning de toutes les tâches à effectuer, ainsi que la réalisation des fiches dispositifs avec les lectures bibliographiques dans un premier temps puis le fait de créer le questionnaire d'enquête, caler les rendez-vous...

Au-delà d'enrichir mes connaissances en diagnostics territoriaux, ce stage m'a permis de comprendre le fonctionnement des dispositifs mis en œuvre en soutien des territoires ruraux et à quel point ils sont nécessaires au bon développement d'un territoire.

Ce stage a représenté une réelle opportunité pour moi de percevoir comment un territoire rural s'organise et sa gestion par les institutions, ainsi que ses défis, ses enjeux et son évolution au cours du temps. Au cours de ce stage, j'ai énormément appris, que ce soit sur moi et le travail en équipe ou sur le sujet de mon stage et de l'organisme. Les apports que j'ai tiré de cette expérience professionnelle peuvent se résumer en trois grandes idées qui sont les suivantes : les compétences acquises, les difficultés rencontrées et les solutions, pistes de changement à apporter et enfin, la vie en société et au sein d'une équipe. Ce stage m'a également permis de comprendre que les missions comme celles qui m'ont été confiées pourraient constituer une envie de continuer dans ce domaine-ci pour mon avenir professionnel.

Enfin, le travail en équipe m'a permis de confronter les idées, d'accélérer le rythme de tout type de projets, amener toutes sortes de savoir et surtout du savoir-faire. Se répartir les tâches en fonction des personnes du groupe selon leurs compétences amène un travail plus profond et rigoureux. Les différents membres favorisent donc l'échange et une bonne cohésion conduit finalement par la même occasion à une bonne contribution finale. Le secret pour qu'il y ait une bonne cohésion est la communication interne. Cette dernière est indispensable à l'avancée des travaux. Au sein du CESER, j'ai senti une réelle cohésion entre les membres de l'équipe du bureau ainsi que dans les sections prospectives, la parole était donnée à tous et chaque idée était prise en compte, aucune n'était mise de côté, ce qui a permis de créer des travaux mêlant des opinions divergentes mais constructifs.

Au sein de l'organisme, je pourrai qualifier la démarche que j'ai suivi durant mon stage d'ascendante. Autrement dit, je suis partie de mon expérience sur le terrain pour arriver à des possibles préconisations et pistes d'amélioration à étudier par la suite. Ce pilotage participatif met en avant le démarrage des perceptions de l'échelon le plus « terrain » pour ensuite en tirer les éléments les plus percutants et importants à prendre en compte dans mon analyse.

La démarche principale a été de suivre les conseils de ma maîtresse de stage sur les différentes étapes à suivre pour les différents travaux à effectuer ainsi que la gestion de mon temps, de mes recherches... J'ai pu donc être accompagnée en cas de besoin pour ne pas perdre le fil et me perdre dans mon travail, c'est pour cela que l'organisation est une qualité nécessaire pour ce genre de travail également.

Concernant un tout autre aspect, c'est-à-dire la démarche pour intégrer ce stage, c'est autre chose. Tout s'est fait naturellement et simplement, j'ai tout d'abord rédigé un CV mis à jour et une lettre de motivation spécifique à cette offre de stage puis je les ai envoyés au contact qui était mis à disposition sur le site de l'école. Ensuite, le déroulement de l'entretien et la réponse de décision d'embauche se sont fait plutôt rapidement. Les échanges de mails étaient récurrents et grâce à la réactivité de

Madame Roncucci et Monsieur Carrière, j'ai pu m'assurer d'intégrer l'équipe dès la fin de notre entretien.

Les méthodes mises en œuvre au sein de mon stage se sont résumées à bien lire les documents que l'on m'a mis à disposition, de me les approprier et d'ensuite organiser mon temps et mon travail de la meilleure manière possible. La méthode d'enquête est celle que j'ai choisi pour mon stage car réaliser le questionnaire d'enquête, rechercher les contacts, effectuer les entretiens... rentrent dans ce champ d'action.

L'approche analytique ensuite m'a permis de décomposer mes entretiens un à un en plusieurs thématiques afin de souligner les différents axes à évoquer, afin d'optimiser chaque élément pour, par la suite, recomposer l'ensemble de mon sujet sur des bases solides et concrètes. Le fait de consulter la population prend en compte l'individu et à partir de ses réponses, son comportement et son environnement, nous appréhendons le sujet en général.

De plus, nous pouvons parler de la méthode expositive, une méthode qui représente le fait que le groupe écoute des exposés, des présentations dont l'ensemble constitue du savoir pour tous. Cette méthode, je l'ai appréhendé durant les différentes réunions, notamment à la première section prospective où j'ai dû me présenter et réaliser une petite présentation de mon travail effectué pendant le temps imparti. En outre, la présentation finale que j'effectuerai en septembre pour clôturer mon stage et faire une synthèse de mon étude met en avant de la méthode expositive.

Par ailleurs, nous pouvons parler de la méthode expositive associée, la méthode démonstrative, à laquelle ma maître de stage m'a confrontée durant mon stage. Elle s'explique par le fait de montrer au stagiaire le travail demandé et la maîtrise qu'il/elle doit acquérir tout en le lui expliquant, ensuite il doit corriger ses erreurs pour arriver à réussir au niveau attendu. Cette méthode s'est remarquée durant la rédaction des compte-rendus de section prospective. Le premier compte-rendu que j'ai réalisé a dû être repris plusieurs fois et arrivée à la fin de mon stage, ma maître de stage a noté une nette amélioration. Le fait de se rendre compte de ses erreurs et de trouver des pistes d'amélioration peut qu'enrichir notre apprentissage et nos compétences dans différents domaines, tels que la rédaction par exemple dans notre cas.

L'analyse des entretiens que j'ai effectué durant mon stage m'a donné des résultats divers, certains satisfaisants comme d'autres non satisfaisants. Évaluer la mise en place de dispositifs dans des territoires n'est pas simple à réaliser lorsqu'il n'y a pas de variable fixe sur laquelle se rattacher, par exemple la démographie, car dans ce cas-là, il est difficile de dire que depuis la mise en œuvre des dispositifs, la population a augmenté ou a baissé de tant de taux. L'exercice demandé n'était donc pas aussi simple qu'il en paraît. De plus, les avis étant divergents sur certains dispositifs, il m'était compliqué de catégoriser ou de trancher sur l'efficacité de ce dernier. Dans l'ensemble, tous les dispositifs d'appui aux territoires ruraux étudiés sont efficaces, reste à voir leur degré d'efficacité. Des points positifs comme négatifs se dégagent de chacun des dispositifs, seulement certains représentent plus de poids et mériteraient peut-être une amélioration. Le fait que le CESER s'intéresse à ce type de territoire est bénéfique, et ne peut que prendre en compte l'avis de la population dans le bon sens pour essayer de trouver des propositions de pistes de changement.

Le stage en lui-même a été très bien encadré. Ma mission était claire et du fait que ma maître de stage réponde à toutes mes demandes, je ne me voyais pas partir dans tous les sens. Elle suivait avec moi les différentes étapes, approuvait ou non, m'aidait à améliorer certaines parties comme les lettres d'introduction ou encore le questionnaire d'enquête. Son accompagnement a été exemplaire, c'est pourquoi je garderai de ce stage un très souvenir et surtout une expérience à réitérer dans l'avenir si l'occasion se présente.

CONCLUSION

Mon stage au sein du CESER Centre-Val de Loire s'est terminé comme il a commencé, sur une bonne note. Je tire un bilan très positif de ce stage car il m'a apporté tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel. Mon premier stage au sein d'une structure aussi bienveillante et dont les études réalisées sont d'autant plus intéressantes, ne fait que faire de ce stage une expérience très enrichissante. J'ai pu appréhender différentes facettes du métier de chargé de mission, à travers l'étude des variables (habitat pour ma part), des réunions notamment les sections prospectives, ainsi que ma mission principale, une étude à partir de données du terrain.

Grâce à mes compétences acquises lors de mon année scolaire, j'ai pu m'approprier le sujet des territoires ruraux avec plus d'aisance, ainsi que l'élaboration des diagnostics territoriaux. Le domaine rural était un sujet qui ne m'intéressait pas plus que cela auparavant, l'urbain m'attirait plus de par sa complexité, ses nombreux enjeux de mobilités... Pour autant, ce stage m'a fait remettre en question mon point de vue. Il y a tant de choses à découvrir du domaine rural que ça en devient très attrayant, en tout cas de mon point de vue et depuis la découverte de ce stage.

La démarche du CESER dans ses contributions, ses avis et ses saisines, met en exergue un appel à la population, une consultation, qui appuie sur la véracité des besoins et des pistes à mettre en œuvre sur les sujets en cours. Le fait d'émettre des préconisations sur ces sujets permet de prévenir et d'anticiper des phénomènes pouvant nuire à des territoires ciblés.

Pour répondre à la problématique de mon stage, oui, les dispositifs d'appui aux territoires ruraux sont efficaces, mais à des degrés plus ou moins élevés. Il reste à évaluer ce degré, à estimer quel dispositif est le plus important, quel est celui qui permet aux territoires de tirer le plus de bénéfices... Il est difficile de juger et de faire un choix par des entretiens qui englobe différents axes et qui font naître des opinions bien divergents.

J'espère avoir répondu comme attendu à la commande du CESER et les remercie une nouvelle fois pour leur accueil.

BIBLIOGRAPHIE

Le CESER Centre-Val de Loire, <https://ceser.centre-valdeloire.fr/>

ANNEXES

ANNEXE 1 - Organigramme du bureau - comité de présidence



COMITE DE LA PRESIDENCE 2021-2024

PRÉSIDENT : Éric CHEVÉE (1^{er} collège)

VICE-PRÉSIDENTS(ES) VICE-PRESIDENTS	DELEGATIONS	APPARTENANCE
Pierre ALLORANT (3 ^{ème} collège/1 ^{ère} com)	Santé, aménagement local du territoire (CRST), solidarités	Université d'Orléans
Kenza BELLARD (2 ^{ème} collège/3 ^{ème} com)	Emploi, usages numériques	Comité Régional CGT
Hervé COUPEAU (1 ^{er} collège/2 ^{ème} com)	Agriculture, aménagement régional et équilibre des territoires, politiques européennes et coopération internationale	Chambre régionale Agriculture
Jean-Louis DESNOUES (3 ^{ème} collège/1 ^{ère} com)	Sport, culture, patrimoine, jeunesse et vie quotidienne	CRESS
Patricia LAUPIN (2 ^{ème} collège/4 ^{ème} com)	Formation professionnelle et apprentissage	FO
Gilles LORY (2 ^{ème} collège/4 ^{ème} com)	Formation initiale, enseignement supérieur, recherche	Union régionale CFDT
Isabelle PAROT (3 ^{ème} collège/2 ^{ème} com)	Mobilités, environnement, énergie	Personnalité qualifiée Environnement
Patrick UGARTE (1 ^{er} collège/3 ^{ème} com)	Economie, tourisme, filières, pôles de compétitivité	MEDEF

PRÉSIDENTES ET PRESIDENTS DE COMMISSIONS ET SECTIONS

Claire BOTTE (3 ^{ème} collège)	Présidente de la 1 ^{ère} commission « Qualité de la vie - Solidarités - Égalités »
Sabine GUILLIEN HEINRICH (1 ^{er} collège)	Présidente de la 2 ^{ème} commission « Environnement - Mobilités -Espace »
Antonio LORENZO (1 ^{er} collège)	Président de la 3 ^{ème} commission « Économie - Activités – Emploi »
Michèle PERRIN (2 ^{ème} collège)	Présidente de la 4 ^{ème} commission « Formation - Orientation – Recherche - Compétences - Éducation »
Jean-Paul CARRIÈRE (3 ^{ème} collège)	Président de la Section Prospective
Monique FANTIN (3 ^{ème} collège)	Présidente de la Section Évaluation

Dernière mise à jour 12 mai 2022

MEMBRES DU BUREAU DU CESER 2021-2024

PRÉSIDENT : Éric CHEVÉE (1^{er} collège)

VICE-PRÉSIDENT(E)S DÉLÉGUÉ(E)S

Pierre ALLORANT (3 ^{ème} collège)	Santé, aménagement local du territoire (CRST), solidarités
Kenza BELLARD (2 ^{ème} collège)	Emploi, usages numériques
Hervé COUPEAU (1 ^{er} collège)	Agriculture, aménagement régional et équilibre des territoires politiques européennes et coopération internationale
Jean-Louis DESNOUES (3 ^{ème} collège)	Sport, culture, patrimoine, jeunesse et vie quotidienne
Patricia LAUPIN (2 ^{ème} collège)	Formation professionnelle et apprentissage
Gilles LORY (2 ^{ème} collège)	Formation initiale, enseignement supérieur, recherche
Isabelle PAROT (3 ^{ème} collège)	Mobilités, environnement, énergie
Patrick UGARTE (1 ^{er} collège)	Economie, tourisme, filières, pôles de compétitivité

PRÉSIDENT(E)S DE COMMISSIONS ET SECTIONS

Claire BOTTE (3 ^{ème} collège)	Présidente de la 1 ^{ère} commission « Qualité de la vie - Solidarités - Égalités »
Sabine GUILLIEN HEINRICH (1 ^{er} collège)	Présidente de la 2 ^{ème} commission « Environnement - Mobilités -Espace »
Antonio LORENZO (1 ^{er} collège)	Président de la 3 ^{ème} commission « Économie - Activités – Emploi »
Michèle PERRIN (2 ^{ème} collège)	Présidente de la 4 ^{ème} commission « Formation - Orientation – Recherche - Compétences - Éducation »
Jean-Paul CARRIÈRE (3 ^{ème} collège)	Président de la Section Prospective
Monique FANTIN (3 ^{ème} collège)	Présidente de la Section Évaluation

VICE-PRÉSIDENT(E)S DE COMMISSIONS

Sébastien ROBBIQUE (3 ^{ème} collège)	Vice-Président de la 1 ^{ère} commission « Qualité de la vie - Solidarités - Égalités »
Jean-Claude BROSSIER (3 ^{ème} collège)	Vice-Président de la 2 ^{ème} commission « Environnement - Mobilités -Espace »
Paulette PICARD (1 ^{er} collège)	Vice-Présidente de la 3 ^{ème} commission « Économie - Activités – Emploi »
Marie-Laure CHOLLET (1 ^{er} collège)	Vice-Présidente de la 4 ^{ème} commission « Formation - Orientation – Recherche - Compétences - Éducation »

RAPPORTEUR(E)S

Patrice DUCEAU (1 ^{er} collège)	Rapporteur général de la Conjoncture
Fatim LABIB (4 ^{ème} collège)	Rapporteuse générale aux Droits des Femmes et à l'Égalité
Jean-Louis RENIER (2 ^{ème} collège)	Rapporteur général aux Stratégies
Alain ROBERT (4 ^{ème} collège)	Rapporteur général du Budget

SECRETAIRES

Carole BARREAU (3 ^{ème} collège)	Hubert JOUOT (3 ^{ème} collège)
Marie-Christine CARATY QUIQUET (2 ^{ème} collège)	Alicia MAINFERME (3 ^{ème} collège)
Florence DUMOND (2 ^{ème} collège)	Jean-Paul VINCENT (2 ^{ème} collège)
Jessica GOUINEAU (2 ^{ème} collège)	

ANNEXE 2 - Composition de la section prospective



COMPOSITION DE LA SECTION PROSPECTIVE

Président : Jean-Paul CARRIÈRE
Vice-président issu du CESER : Jean-Claude MOREAU
Vice-président issu des membres extérieurs : Mohammed AMJAHDI
Secrétaire : Christine GONÇALVÈS

Membres du CESER (20)

Noël ADAM (FO)
Pierre ALLORANT (Univ Orléans)
François BARDOT (FSU)
Nathalie BERTIN (USH)
Jean-Paul CARRIÈRE
Pierre CHEZALVIEL (Medef)
Jean-Paul COMBEMOREL (EDF)
Nicole COMBREDET (France Nature Envirt)
Hervé COUPEAU (CRA)
Marc DUFOND (Medef)
Géraldine FERTEUX (U2P)
Christine GONÇALVÈS (CGT)
Jessica GOUINEAU (UNSA)
Jean-François HOGU (FNAUT)
Patricia LAUPIN (FO)
Jean-Paul MOKTAR (Fédé Chasse)
Jean-Claude MOREAU (Conf paysanne)
Julien REY (CFDT)
Sébastien ROBLIQUE (URIOPSS/Alerte)
Dominique ROUZÈS (CRA)

Personnalités extérieures (10)

Mohamed AMJAHDI, Directeur de l'ADEME
Vincent BERNARD, Chef du service Etudes et diffusion à l'INSEE
Abdel-Iliah HAMDOUCH, Professeur des universités à Tours en aménagement de l'espace et urbanisme
Guy JANVROT, Ancien Vice-Président du CESER Centre-Val de Loire
Francis LALBA, Représentant de la DREAL
Béatrice MICHALLAND, Sous-directrice de l'information environnementale
Commissariat Général au Développement durable
Joel MIRLOUP, Professeur émérite de l'Université d'Orléans
Marie-Noëlle PINSON, Directrice adjointe de Villes au Carré
René ROSOUX, Ancien membre du CESER
Loïc VAILLANT, Président du Conseil de développement de Tours métropole

Dernière mise à jour 13 septembre 2021

ANNEXE 3 - Exemple de lettre d'introduction



Dossier suivi par : Emma LANNEAU-AHMADI
Tél : 02.38.70.30.93
Références : ELA/FDK/22.42

Monsieur Serge MECHIN
Président du Pays Val d'AUBOIS
27, Rue du Lieutenant
18150 LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

Orléans, le 03 mai 2022

Objet : Sollicitation d'un entretien

Monsieur,

La Section Prospective du CESER, composée de 30 membres, travaille à l'heure actuelle sur le devenir des territoires ruraux à l'horizon 2050.

Dans le cadre de cette étude, le Président de la Section Prospective, Monsieur Jean-Paul Carrière, professeur émérite de l'Université de Tours, a confié à Emma Lanneau-Ahmadi, stagiaire au CESER, la mission d'enquêter auprès de 4 territoires-test (Châtre en Berry, La Brenne, Val d'Aubois, Pays Castelroussin Val de l'Indre) sur les dispositifs d'appui aux territoires ruraux.

La Section s'intéresse tout particulièrement aux territoires peu denses. Les 4 territoires-test ciblés mettent tous simultanément en œuvre les dispositifs d'appui CRST, CRTE et LEADER. C'est dans cette démarche que Madame Lanneau-Ahmadi vous contactera afin de vous proposer une rencontre sur place. Elle a mis au point un guide d'entretien dont les questions reposent sur les problématiques identifiées dans ces territoires.

Après réception de ce courrier, Emma Lanneau-Ahmadi vous contactera par téléphone afin de fixer un rendez-vous.

Elle reste à votre disposition pour toute information complémentaire (emma.lanneau-ahmadi@centrevaleloire.fr).

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments respectueux.

Éric CHEVÉE
Président du CESER Centre-Val de Loire
Président du CESER de France

Conseil Économique, Social et Environnemental Régional
9 rue Saint-Pierre Lentin - CS 94117 - 45041 ORLÉANS Cédex 1
Tél : 02 38 70 30 39
www.ceser.regioncentre.fr - E-mail : ceser@centrevaleloire.fr



POLYTECH[®]
TOURS

35 ALLÉE FERDINAND DE LESSEPS
37200 TOURS

Emma Lanneau-Ahmadi
2021-2022

L'avenir des territoires ruraux à l'horizon 2050 : Étude d'efficacité des dispositifs d'appui aux territoires ruraux en région Centre-Val de Loire

Résumé : Mon stage s'est effectué au sein du CESER de la Région Centre-Val de Loire. Le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional constitue l'assemblée consultative de la région. Ma mission a reposé sur l'étude de l'efficacité des dispositifs d'appui aux territoires ruraux à travers l'étude de 4 cas spécifiques : Le Pays Loire Val d'Aubois, le Pays de la Châtre en Berry, Le Pays Castelroussin Val de l'Indre ainsi que le Parc Naturel Régional de la Brenne. Les dispositifs étudiés sont les suivants : le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST), le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) et le programme Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale (LEADER).

Abstract: My internship took place at the CESER of the Centre-Val de Loire Region. The Regional Economic, Social and Environmental Council is the consultative assembly of the region. My mission during this internship was to study the efficiency of the support devices for rural territories through the study of four specific cases: Pays Loire Val d'Aubois, Pays de la Châtre en Berry, Pays Castelroussin Val de l'Indre and Parc Naturel Regional de la Brenne. The mechanisms studied are the following ones: The Regional Contract of Territorial Solidarity (CRST), the Contrat of Relief and Ecological Transition (CRTE) and the program of Links Between Actions of Development of the Rural Economy (LEADER).

CESER :

9 rue Saint-Pierre Lentin, 45 000 Orléans

Tuteur entreprise :

Cécilia Roncucci

Chargée de mission

Tuteur académique :

Abdel-Iliah Hamdouch